

était utilisé après un nom de même qu'après un verbe. Avec le temps (mais sans aucun doute avant l'apparition des monuments écrits) il n'est plus employé, à côté du nom. Dans les langues slaves actuelles l'accusatif est admis seulement après les verbes. Son emploi dans des constructions nominales s'explique par l'influence exercée dans ce cas par les constructions verbales. Les noms dérivés des verbes empruntent leur régime chez les verbes respectifs, parce que la force de la rection ne dépend pas de la forme grammaticale, mais du sens des mots¹.

§ 18. Entre l'accusatif et les autres cas il y a, dans les langues slaves, plusieurs types de *relations fonctionnelles*², qui nécessitent, les unes — une analyse synchronique, les autres, au contraire, une analyse diachronique. Tout d'abord, entre l'accusatif et le génitif partitif il y a une *opposition privative*. On distingue, en outre, des *relations fonctionnelles équivalentes*. Ainsi, l'emploi du génitif et de l'accusatif désignant l'objet nous offre une bonne idée sur les *variantes syntaxiques combinatoires*. (Il s'agit ici de l'emploi du génitif après certains verbes et après les verbes à la forme négative). A côté des variantes combinatoires, on peut délimiter aussi des *variantes syntaxiques facultatives* (par exemple, l'emploi, en russe ancien, de l'accusatif et du locatif avec la préposition *o*). Entre l'accusatif et le datif l'*opposition est équipollente*. L'étude de toutes ces relations et d'autres encore présente une importance particulière pour la linguistique générale et comparée.

¹ Cf. N. I. Greč, *op. cit.*, p. 251.

² Voir D. S. Staniševa, *op. cit.*